

Gimel, le 30 septembre 2024

Chère Madame,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine séance du Conseil communal qui se déroulera le :

Lundi 7 octobre 2024 à 20h15 au Foyer de la Grande salle

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Adoption du procès-verbal du 6 septembre 2024
- 2. Communications du Bureau
- 3. Préavis 07-2024 : Mise en conformité du Puits de l'Ezilière : Rapport de la commission des finances
- 4. Préavis 07-2024 : Mise en conformité du Puits de l'Ezilière : Rapport de la commission ad hoc
- 5. Préavis 08-2024 : Arrêté d'imposition pour l'année 2025 : Rapport de la commission des finances
- 6. Dépôt du préavis 10-2024 : Remplacement d'une conduite d'eau potable et de défense incendie route de Saubraz Le Prunier
- 7. Dépôt de la question 01-2024 "Dénomination de l'alpage du Chalet du Mont-Bailly"
- 8. Élection complémentaire à la commission permanente de recours en matière d'impôt et taxes communales
- 9. Informations de la Municipalité
- 10. Divers et propositions individuelles

Dans l'attente et le plaisir de vous revoir, nous vous adressons, Chère Madame, nos cordiales salutations.

Pour le Bureau du Conseil communal

La présidente

Carollen Texinle

Le secrétaire

Carolien Terink Hunziker

Florian Magnin

Annexes transmises par courriel:

- Procès-verbal du 6 septembre 2024
- Préavis 07-2024 rapport de la commission des finances
- Préavis 07-2024 rapport de la commission ad hoc
- Préavis 08-2024 rapport de la commission des finances
- Préavis 10-2024
- Question 01-2024